



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 4609

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala, pour le groupe Les Républicains.

M. Arnaud Viala. Monsieur le Premier ministre, 1 355 000... Ce chiffre est celui de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2012. Triste record !

Le record du quinquennat, lui, s'établit à 6 575 000 demandeurs d'emploi, mais il va encore grossir, puisqu'il y avait 25 900 inscrits supplémentaires en catégorie A pour le seul mois de décembre 2016.

À eux seuls, ces deux chiffres claquent comme des couperets terribles : celui de l'échec de votre majorité ; celui de l'impasse où se trouvent 900 000 Français de plus de cinquante ans sans travail – ils sont deux fois plus nombreux qu'en 2012 – ; celui de la désespérance des jeunes ; celui du mal-logement, révélé aujourd'hui même par la fondation Abbé Pierre, de plus de 12 millions de Français qui sont soit sans toit, soit mal logés, soit mal chauffés, soit dans la plus profonde précarité financière ; celui enfin, paradoxal, de l'incompréhension croissante des chefs d'entreprise, partout sur nos territoires, qui s'efforcent de relever la tête, qui accroissent leur activité et qui souvent ne parviennent pas à embaucher.

Nous ne vous entendons jamais, monsieur le Premier ministre, commenter ces vérités cruelles.

Nous ne vous entendons jamais, monsieur le Premier ministre, les intégrer à ce que vous appelez « le bilan réussi du président Hollande ».

Nous ne vous entendons jamais, monsieur le Premier ministre, expliquer l'inexplicable.

L'heure du bilan a pourtant bien sonné. Je vous demande, monsieur le Premier ministre, de l'assumer, sans le rejeter sur d'autres, et de dire à la représentation nationale le regard que vous portez sur votre échec et sur les conséquences de votre refus de rendre au travail sa juste place face aux besoins pressants de la modernisation de l'économie française, de libérer réellement les TPE et les PME de la pression fiscale et administrative qui les étouffe, de permettre l'innovation et la créativité afin que nos jeunes puissent oser à nouveau en France, de rendre à notre pays sa compétitivité face à ses concurrents ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement et de l'habitat durable. *(Protestations sur les mêmes bancs.)*

Mme Emmanuelle Cosse, ministre du logement et de l'habitat durable. Puisque vous voulez parler des

difficultés des Français et du mal-logement, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, parlons-en, en ce jour qui est en effet celui de la remise du rapport de la fondation Abbé Pierre !

Vous l'avez dit : pour avoir un logement accessible, il faut avoir un revenu. La lutte contre la pauvreté que nous avons engagée dès 2013 – je pense en particulier au plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – visait précisément à permettre à des Français disposant de faibles revenus de se loger mieux, dans des logements à loyer abordable. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter la production de logements sociaux, et d'encadrer les loyers, aujourd'hui à Paris, demain – 1er février – à Lille, l'année prochaine dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

M. Sylvain Berrios. Non !

Mme Emmanuelle Cosse, ministre. Vous voulez des actes ? En voilà !

Mais j'aimerais moi aussi vous poser une question. Est-ce que, demain, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains – SRU –, qui prévoit 25 % de logements sociaux dans toutes les communes en 2025, sera toujours applicable ?

M. Marcel Rogemont. Voilà la vraie question !

Mme Emmanuelle Cosse, ministre. Est-ce que, demain, les préfets auront toujours instruction de rappeler à l'ensemble des maires qu'ils doivent construire des logements sociaux, qu'ils ne peuvent s'opposer ni au relogement des bénéficiaires du droit au logement opposable ni à la domiciliation des personnes sans hébergement fixe, qu'ils ne peuvent pas, enfin, bloquer par des plans locaux d'urbanisme la construction de logements collectifs ?

M. Jean-Claude Bouchet. Répondez plutôt à la question !

Mme Emmanuelle Cosse, ministre. Telle est la bataille culturelle à mener dans les mois qui viennent. Est-on pour le logement de l'ensemble des Français ou défend-on simplement une minorité qui en a les moyens ? Est-on pour l'égalité territoriale ou simplement pour la préservation de quelques intérêts territoriaux ? Nous, au Gouvernement, nous savons en tout cas où est notre camp ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. Marcel Rogemont. Excellent !

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4609

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement et habitat durable

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2017](#)